

ABONNEMENTS.

Un mois... 4 fr.
Trois mois... 11
Par la poste... 15
En N^o... 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N^o 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ALLEMAGNE.

On écrit de Presbourg, 15 septembre :

Les mariages mixtes commencent à produire des différends sérieux. De même qu'en Prusse, beaucoup de prêtres catholiques refusent de bénir ces mariages...

On écrit de Constantinople, 11 septembre :

Les ambassadeurs d'Autriche et de Turquie ont été reçus en audience solennelle par le sultan auxquels ils ont remis leurs lettres de créance.

FRANCE. — Paris, le 29 SEPTEMBRE.

Un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre la France et la république du Texas, a été signé, le 25 de ce mois, par M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères...

Nous recevons ce matin l'Ami des lois (le Mans) du 28. Après avoir annoncé la démission de M. Basse, il ajoute :

Nous savons de bonne part que la démission des adjoints, MM. Landel et Leprince, a dû la suivre, et celle de M. Deckerz, secrétaire de la mairie, l'avait précédée.

Les déplorables événements dont la circulation des grains a été l'occasion, ne sont pas la seule cause de la retraite du maire de Mans, de ses adjoints et du secrétaire de la mairie.

Lundi dernier, M. le préfet s'était rendu au marché de Marmes. Aucun désordre n'a eu lieu. Seulement, informé que quelques individus menaçaient d'intercepter les grains à la sortie de la ville...

M. Zédé, commissaire du gouvernement, arrivé 24 heures avant M. Mancel, a quitté le Mans peu de jours après l'installation du nouveau préfet de la Sarthe.

Il est enfin arrivé à Paris des fonds de Haïti avec des propositions de ce gouvernement adressées à ses créanciers. C'est le 6 octobre prochain que M. J. Lafitte doit faire part de ces propositions aux porteurs de l'emprunt d'Haïti.

Le gouvernement haïtien s'engage à fournir un intérêt de 5 p. c. par an aux porteurs jusqu'à leur remboursement. Tous les ans on amortira 600 actions de 1000 fr. par la voie du sort...

On lit dans le Temps :

Quelques journaux se sont dernièrement rappelés la conversion des rentes, et ont semblé croire que c'était un projet indé-

finiment ajourné. Dès son entrée au ministère, M. Passy s'est sérieusement occupé de cette grave mesure, et nous n'avons aucune raison de penser qu'il la juge maintenant inopportune.

On dit que M. Teste projette une augmentation importante dans le nombre des notaires de Paris, le dédoublement des juges de paix, l'établissement d'émoluments fixes pour ces magistrats et pour leurs suppléants, et la création d'une seconde chambre au tribunal de police municipale.

La banque de France a l'intention d'établir à Troyes un comptoir d'escompte dans le genre de ceux qui existent à St-Etienne, à St-Quentin, à Rheims, etc.

Nous lisons ce soir dans le journal la Mode, qui a été tenu fort au courant de ce qui concerne le prétendant espagnol :

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la position du roi Charles V est fixée. La diplomatie, mise en demeure par d'anciens conseillers du roi, a compris, malgré ses complaisances habituelles, qu'il était de son devoir de présenter de sérieuses observations au cabinet du Palais-Royal...

On lit dans le Temps : « On assure qu' aussitôt après l'arrivée de don Carlos à Bayonne, le roi lui fit adresser une somme de cent mille fr. »

L'autorité accorde difficilement des permis de séjour aux réfugiés carlistes espagnols, dont un grand nombre sont arrivés depuis quelques temps dans la capitale. Aussi il en a déjà beaucoup qui sont repartis pour les résidences qui leur ont été désignées.

Dans sa séance du 24, à Zurich, la diète s'est occupée de l'affaire du Valais, sans que la discussion ait amené un résultat définitif. Berne, Soleure, St.-Gall, Argovie, Genève, Vaud, Thurgovie, Grisons, Appenzel, Rhode-exterieur, Bâle Campagne et Lucerne (neuf cantons et demi) ont voté en faveur des conclusions de la commission, qui demandait que la nouvelle constitution du Valais fut reconnue.

Des lettres du Valais, en date du 20, annoncent que deux compagnies du canton de Vaud sont entrées dans le Valais le 20 courant et occuperont Sion le 21. Les communes de Bramis, de Gremisat et Rendaz seront également occupées par ordre des représentants.

Le brick de guerre le voltigeur, commandé par M. Bérard, capitaine de corvette, est entré à New-York le 4 septembre, venant de la Vera-Cruz. Ce bâtiment apporte en France le second paiement du Mexique.

La Gazette Piémontaise du 24 annonce que la reine de Naples a accouché le 17 d'un prince auquel on a donné les noms de Albert-Marie-François.

Le 26 la duchesse de Berri est revenue ici de Palerme.

Des lettres de Goritz annoncent que la santé de M. le duc de Blacas est dans l'état le plus alarmant.

M. d'Appony vient de remettre à M. Dagnerre, de la part de l'empereur d'Autriche, une magnifique tabatière enrichie de diamans et ornée du chiffre impérial ainsi qu'une grande médaille d'or portant d'un côté l'effigie de l'empereur et de l'autre les noms de M. Dagnerre surmontés de la légende suivante : De arte merito.

On a saisi ce matin, chez plusieurs marchands de nouveautés, des exemplaires contrefaits de la brochure de M. Dagnerre sur le Daguerrotype. Cette saisie, faite à la requête de l'éditeur sera suivie d'un procès en police correctionnelle.

La majorité de la commission des chemins de fer paraît incliner vers l'opinion qui veut que le gouvernement entreprenne, à titre d'essais comparatifs, une grande ligne de chemin de fer, (celle de Paris à Bruxelles.)

La pièce de Mme. Georges Sand, lue avant-hier à la Comédie-Française, a pour titre : la Haine dans l'amour. C'est un drame intime et bourgeois qui se passe à Venise et à Florence.

M. Méchin a quitté ce matin l'hôtel des Monnaies. Il paraît affecté à la retraite, qu'il n'avait pas demandée, a vivement affecté cet administrateur, frappé ainsi deux fois en six mois dans les postes différens qui lui avaient été confiés.

Les projets de colonisation de la Nouvelle-Zélande ; présentés au ministère, ont enfin fixé l'attention. Une compagnie à la tête de laquelle figure le nom de M. Aguado, va s'occuper de réaliser les fonds nécessaires pour cette vaste entreprise, qui serait vivement appuyée, dit-on, par le gouvernement.

M. le commissaire de l'inscription maritime à Cette, a transmis au ministère de la marine un billet trouvé, le 17 septembre 1839, dans une bouteille venue épave, sur le rivage, à deux lieues dans l'est du port de Cette. Ce billet, écrit au crayon, est ainsi conçu :

Anatole de Labarthe et Théodore de Donhet ont naufragé dans une frégate catalane le 12 septembre 1839, à onze heures du soir, en vue des côtes d'Afrique.

On écrit d'Alençon, 25 septembre : Quelques tentatives de désordre ont eu lieu à Alençon. Elles ont été aussitôt réprimées, et tout s'est borné à l'arrestation de trois individus signalés parmi les imprudens que les craintes d'une disette, par suite de l'enlèvement des grains, avaient exaltés.

Il existe dans un régiment de cavalerie en garnison à Lyon un jeune homme, fils adoptif du général Alard et de Runjeet Singh. Ce jeune homme a été envoyé en France pour y faire ses études, et il doit passer une année dans un régiment de chaque arme, afin d'apprendre à fond la tactique européenne, et il retournera ensuite aux Indes.

Ce jeune Indien appartenait à une famille de monarches. Son père ayant été vaincu par Runjeet Singh, toute sa famille fut impitoyablement massacrée, et lui-même quoiqu'enfant ne fut fait prisonnier qu'après s'être vaillamment défendu et lorsqu'il était déjà couvert de blessures. Runjeet le prit en amitié ainsi que le général Alard, et il fut adopté par le monarque indien et par l'officier français, qui ne tarda pas à l'envoyer à Paris faire ses études à l'école spéciale de commerce.

La Courrier de Lyon annonce qu'un nouveau sinistre commercial vient de frapper le département de l'Isère. M. B..., notaire, à Vienne, qui était considéré comme le banquier du pays, à raison de la nature et de l'importance des opérations auxquelles il se livrait, vient de tomber en déconfiture. Cette affaire paraît être la conséquence de la faillite de MM. Doyen frères, banquiers, à Grenoble. On assure que le passif de M. B..., ne s'élève pas à moins de quatre millions.

Plusieurs capitalistes de Milan ayant compris l'immense

Feuilleton.

BEAUX-ARTS. — SALON DE 1839.

(Huitième article.)

MM. Geefs. — Simonis.

Il y a une fleur unique au monde, qui s'épanouit sous toutes les zones, à toutes les hauteurs, que les voyageurs ont rencontrée sous l'équateur et retrouvée sous le pôle, qui, sur les hautes montagnes, dépasse les lichens, qui descend avec l'homme dans les entrailles de la terre, qui se suspend dans les airs et marche sur les eaux. Cette fleur, que l'homme féconde de ses pleurs et vivifie des feux de son génie, c'est l'art. La nature n'en a point qui soit plus vivace et plus belle. Le vent jette sa semence sur le rocher, et le rocher se fertilise pour la faire éclore. On la fauche, elle renait; on la foule aux pieds, elle se relève après que les multitudes ont passé. Fleur magique, fleur mystérieuse! la nature, toute variée, toute inépuisable qu'elle est dans ses merveilles, ne possède pas ton symbole.

Les penseurs qui aiment à remonter aux causes, s'ingénient à trouver la raison de tout ce qui les frappe. L'art, cette efflorescence perpétuelle de l'esprit humain, n'a pas échappé à leurs recherches. Ils vous disent pourquoi il a pris telle forme dans des conditions données et pourquoi il n'en pouvait prendre d'autre. Leurs découvertes sont fort belles assurément, et nous n'honorons plus, grâce à eux, que toute église gothique est un gros livre où nous ne savons plus lire. Mais l'art prend un malin plaisir à déjouer leur dogmatique assurance. Quand ils ont bien expliqué le pourquoi de toute chose, les éléments viennent pleuvoir en foule sur leurs plus solides théorèmes. Ils seraient assez embarrassés, par exemple, de m'expliquer pourquoi la sculpture, qui vit essentiellement d'air et de soleil, remonte jusqu'en nos rudés climats et vient, riche et vigoureuse, s'épanouir dans les brumes du Nord. Pour moi, je ne saurais me rendre compte de cet étrange anomalie, si ce n'est que l'art est cette fleur universelle qui se dérobe aux lois les plus vulgaires de toute création. Après tout, j'aime mieux une poétique image qu'une froide hypothèse.

pour le marbre à qui le ciseau a donné la vie, le fond admirable de l'azur du ciel ou la vaporeuse enveloppe d'un rideau de verdure? Ou retrouver ces teintes limpides que lui donne l'éclat d'un beau soleil, soit qu'il l'embrasse de ses plus beaux rayons, soit qu'un abri naturel lui jette ces ombres lumineuses où tous les reliefs sont accusés par les molles réactions du jour.

Mais, hélas! si les statues sont créées par les génies pour respirer leur beauté sous les cieux, que viennent-elles faire dans nos brouillards où elles n'ont ni ciel ni lumière pétillante? N'est-ce pas un pénible spectacle que ces contours charmants de nymphes demi nues, de chasseresses au pied léger, de Muses nues encore sous leurs simples draperies, que les poses gracieuses de toutes ces belles filles du soleil, qui semblent le chercher sous le linéaire gris des nuages? Comme je ne fais pas profession d'être philanthrope, je puis vous avouer tout bas, mais bien bas, que, si ma pitié s'émeut de toutes les misères que l'hiver jette sur notre passage, il est en moi un sentiment un peu plus vil et plus facile aux impressions douloureuses qu'excite cruellement la vue des manteaux de marbre ruisselants de pluie et des blanches épaules nues frissonnant sous le givre. Jamais le sculpteur septentrional ne me paraît plus grand que dans ces moments-là. Quel feu sacré le doit donc dévorer, pour que son inspiration sur qui pèse incessamment cette voûte grise que nous, les habitants de Thulé, nous appelons le ciel, ne se fige pas dans son cerveau, comme la fonte où l'air a pénétré? De quelle force d'âme ne doit-il pas être doué pour empêcher que le cœur ne lui saigne, quand par une journée humide de décembre, il passe devant la pauvre fille de sa pensée, qu'il distingue à peine dans le brouillard où elle se noie? Dans les pays où il pleut neuf mois de l'année comme en Belgique, une statue ne garde pas deux ans son éclat; l'eau ne tarde pas à la noircir de ces longues lignes si désagréables à voir, et dix ans après, une rouille, qui est particulière au marbre, commence à la ronger.

Dès lors la statue est perdue. Aussi ce qui serre surtout le cœur dans le parc désert de Versailles, ce ne sont pas les allées désertes, les charnelles désormais silencieuses, ce n'est pas la vue du nouveau souverain, le peuple, qui s'y voit reposer, comme à la guinguette, dans la personne du bourgeois endimanché de Paris, ah! ce qui fait mal à voir, ce sont ces pauvres statues tout éraillées et toutes moussues, qui avaient pris de si belles poses pour plaire aux nobles hôtes de cette magnifique demeure et qui, depuis le jour où la révolution est venue les en arracher, ont pourri tristement sur leurs piédestaux lézardés, sans que personne les regarde et leur jette, si ce n'est quelques pauvres rêveurs, un regard de sympathie et de regret. Que ne sont elles tombées à terre! le sol est pour le marbre un ennemi moins redoutable que l'air. Et joignez à cela qu'elles ont dû bien s'ennuyer depuis cinquante ans, ces pauvres belles statues!

Quand, l'année dernière, nous fîmes l'éloge du monument de la Place des Martyrs, ce n'a pas été sans songer aux combats, qu'une fois sortie de l'atelier du sculpteur, lui livrerait notre perdue climat. Nous ne passons pas une seule fois devant elle sans interroger les signes

de sa destruction, et nous sentons pour l'admirable talent qui l'a créée tous les mouvemens de regret qu'il éprouverait lui-même. Mais elle est presque sans tâche encore; un seul hiver, ou plutôt pour être juste avec la belle saison de 1839, un seul été a passé sur elle. Puisse-telle supporter aussi bien les autres! Cependant les sculpteurs ne se découragent point. M. Geefs, le plus habile de tous, en est, sans le plus infatigable; il espère sans doute laisser les éléments de force de chefs-d'œuvre; nous le lui souhaitons de tout notre cœur. La critique, toute impartiale qu'elle pense être, ne peut se défendre de certaines sympathies, qu'elle peut d'ailleurs toujours avouer, quand elles sont aussi bien placées que les nôtres. Le talent de M. Geefs est d'une nature élevée que nous comprenons et que nous aimons. C'est une de ces riches organisations d'artiste chez qui la poésie abonde. M. Geefs possède ce sentiment exquis de la forme qui fait le grand sculpteur, et pour n'en donner qu'une preuve, nous citerons la statue du comte Frédéric de Mérode, qu'il exécuta au début de sa carrière: tour de force que nous ne conseillerions à personne d'imiter et qui fut comme un défi au ciseau aux prises avec le plus ingrat de tous les costumes que le marbre ait jamais eu à ennobrir. M. Geefs a bien grandi depuis cette époque. Ce qui lui donne et si haute valeur à nos yeux, c'est la prodigieuse flexibilité de son talent. La statuaire intime et la statuaire monumentale, qu'on nous pardonne l'extrême de cette expression, lui sont également familières. S'il faut personnifier une nation écrivant les tables de sa loi, il s'inspire de la noblesse et de la majesté antique; son allégorie entre dans le domaine de l'épopée et se fait aussi grande, aussi sévère que le sujet qui l'inspire.

Mais qu'il ait à traduire dans sa langue divine une de ces scènes du cœur qui invient à la rêverie, voyez comme ses créations ont de grâce et de mélancolie, comme il allanguit le marbre, combien il lui fait dire de choses tendres et rendre d'idées nouvelles qu'on ne croyait point qu'il pût exprimer. Tantôt c'est le ravissant visage de Françoise de Rimini, où il a jeté tout un épisode du poème de Dante; tantôt c'est une jeune fille de pêcheur, assise sur un rocher, attendant un retour qu'on attend avec elle, ou bien c'est Malibran soulevée vers les sphères de l'harmonie par le chant qu'on voit s'échapper de ses lèvres. C'est ce tour poétique de son imagination qui fait l'originalité incontestable de M. Geefs. Sa manière est à lui, il ne la prise nul part. Il n'est ni un payen de l'antiquité, ni un payen de la renaissance de la sculpture. La forme, à ses yeux, n'est rien sans l'idée: il ne cherche point à séduire seulement par des lignes heureuses et par de nobles contours: la pensée vient d'abord et la forme la suit. Aussi il est peu de sculpteurs qui soient plus de notre époque; c'est ce qui fait que nous éprouvons tant de sympathie pour son jeune et solide talent. Le génie de la statuaire est retenu dans de si étroites limites, qu'on désespère trop souvent de trouver aujourd'hui des chemins où l'antiquité ne nous ait pas déçus. Il n'appartenait qu'à un grand artiste de chercher à exprimer des pensées que le paganisme n'aurait pu concevoir.

La sculpture est de tous les arts celui qui par sa nature aurait dû échapper surtout aux influences de la réforme romantique; c'est celui qui est

avantage que l'on pourrait tirer de la filature des lins, dans un pays qui en fournit actuellement environ 160,000 quintaux, ont formé une société dans le but d'exploiter l'industrie linière. Ils ont souscrit pour une somme de 900,000 livres autrichiennes (680,000 fr.) réparties en six actions de 150,000 livres chaque (125,500 fr.). Deux autres sociétés s'organisent dans ce moment, même avec lenteur.

— La mort du juif Ben-Durand, annoncée hier par le *Constitutionnel*, est confirmée aujourd'hui par une lettre d'Alger, adressée au *Journal des Débats* en date du 21 septembre. On y dément en ces termes les bruits d'empoisonnement qui avaient couru à la nouvelle de ce décès :

« Le juif Ben-Durand, que de nombreuses relations d'affaires avaient lié très-étroitement avec l'émir, et qui, dans plus d'une circonstance, avait pu, par son caractère commercial, nous être d'un utile secours dans nos négociations avec Abd-el-Kader, vient de mourir le 12 de ce mois à Miliana. Il y a été emporté en très-peu de jours par une fièvre pernicieuse; et, en ce moment, le plus grand nombre des habitants de Miliana sont atteints de la même maladie et succombent presque tous. Cette ville, située sur un sommet et entourée de plusieurs côtés de vallées dans lesquelles on cultive le riz, est ravagée chaque année par ces fièvres qui sont produites par les exhalaisons marseillaises des rivières.

Ben-Durand était très-gras et d'une constitution pléthorique; les fièvres, qui sont si violentes en Afrique, ont dû se déclarer par des accès aigus, et comme on n'a pas pu le combattre par de fortes doses de quinine, le malade doit être mort après quelques accès. Voilà les causes probables et les plus naturelles de cette mort; mais comme Ben-Durand avait un rôle politique en Algérie, les nouvelles n'ont pas pu le laisser mourir ainsi; on a prétendu qu'il avait été empoisonné par les Arabes qui désirent la guerre et qui voyaient dans ce négociant juif le partisan et le soutien du système pacifique. En pouvait-il être autrement? Connaissez-vous un homme politique, petit ou grand, qui soit mort comme le reste des hommes? Ne faut-il pas toujours que le poison intervienne? On aime tant les fables! »

On lit dans le *Moniteur parisien* :
Un journal a demandé au gouvernement pourquoi les grains étrangers abondaient à Marseille et n'étaient pas dirigés sur le Havre, où il se vendraient plus cher. Ce n'est pas au gouvernement que cette question doit être adressée, c'est au commerce.

Le gouvernement, ou plutôt la loi, fait tout ce qu'il est possible de faire pour attirer les grains sur les marchés où il y a hausse. Le tarif à l'importation est en ce moment, à Marseille, de 5 fr. 25 c. par hectolitre, tandis qu'au Havre il n'est que de 25 c. On voit que l'encouragement ne manque pas pour appeler les grains dans ce dernier port.

Mais, grâce à la libre circulation, la cherté ne peut qu'amener bientôt ses effets ordinaires. Les grains tendent de toutes parts à se porter sur les points où les prix sont les plus élevés. Déjà on annonçait, il y a quelques jours que des chargements de la Loire et de la Charente commencent à paraître à l'embouchure de la Seine. Si ces renforts ne suffisent pas, Marseille ne tardera pas à envoyer à son tour ses blés, d'autant plus que ceux qu'on y reçoit de l'étranger y sont en entrepôt et peuvent se transporter partout.

L'appât du bénéfice suffit pour attirer les grains des points où ils sont surabondants sur ceux où ils commencent à devenir rares; mais leur niveau ne peut pas s'établir aussi aisément que celui des liquides. Les grains sont des marchandises encombrantes qui ne se transportent qu'avec effort. On doit attendre que leur mouvement ait pu s'effectuer.

NOUVELLES D'ORIENT.

Une lettre d'Alexandrie, en date du 5 septembre, publiée par la *Gazette universelle de Leipzig*, dit que dans la nuit du 2 septembre un courrier extraordinaire de Marasch est arrivé dans cette ville, ayant fait la route en 7 jours. Le lendemain, le bruit se répandit qu'une lettre de Hafiz pacha avait annoncé qu'il se rendrait avec le pacha de Koniah dans le camp d'Ibrahim. Cette même nouvelle se trouve mentionnée dans une lettre d'Alexandrie, du 6 septembre, que publie la *Gazette d'Augsbourg* et dans le *Portefeuille de Malte*.

Toutefois, le correspondant de la *Gazette universelle de Leipzig*, ajoute que le pacha, interrogé sur ce qui était vrai dans ce bruit, avait nié le fait, bien qu'on soit persuadé qu'il l'avait lui-même fait répandre.

D'après la *Gazette d'Augsbourg*, un bateau à vapeur est déjà parti le 6 pour la Syrie, chargé de transporter les deux pa-

qui en a le plus souffert. Un instant on a cru que cette réforme devait être purement extérieure et qu'il suffisait de remplacer le nu et les draperies par nos mille costumes modernes, pour l'avoir accomplie, et les insensés se sont mis à pétrir des armes de plâtre, à tailler des pourpoints de marbre. Heureusement cette manie n'a pas duré longtemps; car c'en était fait de la statuaire. Nous croyons que la recherche seule d'un ordre nouveau d'inspirations pouvait être féconde et c'est dans cette voie que M. Geefs est entré tout d'abord.

La belle réputation qu'il s'est faite en si peu d'années et qu'il a su mériter, prouve assez qu'il ne s'était pas trompé. L'œuvre exposée au salon de cette année par M. Geefs accuse un progrès nouveau; nous disons œuvre à dessein, parce que c'est plus qu'une statue. Elle représente un *Père des premiers temps du christianisme*, déposant des fleurs sur le tombeau de sa fiancée. Son chien, qui semble partager sa tristesse, une croix à demi enfouie dans la terre fraîchement remuée, tels sont les accessoires qui complètent cette scène pleine de mélancolie et de simplicité. Nous tenons beaucoup à faire comprendre au lecteur le mérite particulier de cette œuvre. Il n'y a pas seulement là une pensée; que le spectateur l'en dégage un moment; il pourra dès-lors apprécier tout ce que, dans cette statue d'adolescent qui semble si naïvement posée, M. Geefs a déployé d'imagination, et, avant tout, de science. Le jeune père est à genoux, son manteau, négligemment jeté, laisse à nu presque tout son buste. Tournez lentement autour de cette statue; arrêtez-vous où il vous plaira et remarquez que le sculpteur s'est appliqué à trouver une pose qui fut partout agréable au regard, qui présentât à tous les points de vue des contours imprévus et nouveaux, à trouver enfin une diversité d'aspects qui ne parût point cependant cherchée, et cela sans être forcé d'en sacrifier aucun. Sous ce rapport, on ne saurait trop admirer la souplesse du buste et surtout le mouvement gracieux du dos.

Cette souplesse est si heureusement rendue, la morbidesse des chairs se fait si bien sentir, que la forme en quelques parties du corps, à même quelque chose de féminin, qui n'est qu'un charme de plus. Car, si l'âge et la taille du jeune homme supposent des muscles que le ciseau de M. Geefs n'en fait paraître, s'il ne pèse peut-être pas assez sur son pied droit, par exemple, et sur la jambe gauche que presse la cuisse, on sent qu'il perdrait beaucoup plus en grâce qu'il ne gagnerait en vérité. Nous ne ferons qu'une observation de détail au sculpteur. Le bandeau qui retient les cheveux, et surtout la boucle un peu lourde qui retombe sur le front, nous semblent la partie la moins heureuse de cette composition savante. Si la nécessité des lignes que devait présenter la tête n'en est pas la cause, nous croyons que M. Geefs aura en peur d'efféminer davantage ce visage déjà si fin et si gracieux. Nous soumettrons à l'auteur lui-même cette critique de peu d'importance dont nous faisons bon marché d'ailleurs. Il n'est pas inutile de faire remarquer encore avec quelle supériorité les plus du manteau sont traités; pour qui connaît les difficultés que présente cette partie du travail de la sculpture, ce n'est pas le moindre mérite de cette œuvre. Du reste, M.

chas en Egypte. Enfin, des lettres de Trieste parlent de lettres d'Alexandrie du 7 septembre, qui ajoutent que Hafiz pacha s'est mis d'accord avec les Kurdes pour se joindre avec eux aux Egyptiens.

— La *Gazette de Cologne*, du 29 septembre, dément la nouvelle de la défection d'Hafiz pacha en ces termes : Suivant les plus récentes nouvelles d'Alexandrie la défection d'Hafiz pacha ne s'est pas confirmée.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

(Correspondance particulière.)

Madrid, 19 septembre.

Le général Espartero, lorsque le vote des fueros aura achevé de pacifier les provinces passera en Aragon à la tête de forces imposantes pour réduire le nouveau prétendant Cabrera, inauguré et proclamé roi de Valence, Aragon et Catalogne sous le titre de Ramon I^{er} par un de ses aides-de-camp basque. Le chef de grand chambellan et l'ordre de la Toison-d'Or seront donnés par la reine au duc de la Victoire lorsqu'il traversera la capitale.

Quant aux officiers et soldats qui ont contribué sous ses auspices, à la pacification de l'Espagne, il serait question, à ce qu'on assure, de leur accorder des biens nationaux à titre de récompense. Si ce projet est mis à exécution, on se demande naturellement où le pays pourra trouver, après ces largesses nationales, quelques hypothèques à offrir à ses créanciers du dehors. Il est évident que tous leurs gages seront d'un seul coup anéantis : la crainte de voir se réaliser de semblables combinaisons et la certitude infaillible que le gouvernement espagnol aura besoin de recourir à un emprunt pour sortir de sa position critique, n'ont pas peu contribué à amener la réaction signalée à la bourse de Madrid du 21 et des jours précédents. Le 5 p. c. s'est fait à 33 au comptant et notre correspondance nous laisse entrevoir que la dépréciation momentanée pourrait ne pas s'arrêter là : en présence du budget de 1839-1840 qui porte à 955,205 réaux le déficit présumé, résultant de la balance des recettes et dépenses.

— Les nouvelles de la Catalogne sont fâcheuses. Le journal ministériel publie ce soir la lettre suivante, datée de Carcassonne, le 24 septembre :

« Dans la nuit du 22 au 23, un corps de quatre mille espagnols carlistes s'est rendu maître de la ville de Campredon, située à trois lieues de la frontière de France; ils y ont mis le feu, et cette ville est livrée aux plus horribles excès. »

— On écrit de Madrid, le 20 septembre :
Hier, 19, à trois heures de l'après-midi, la députation du sénat chargée de féliciter S. M. sur les heureux événements qui promettent la prochaine pacification des provinces du nord, a été introduite auprès de S. M. la reine régente. Presque tous les sénateurs s'étaient joints à la députation, que S. M. a reçue de manière la plus gracieuse.

S. M., après avoir entendu la lecture du message, a répondu :

« L'expression des sentiments de loyauté et de patriotisme du sénat m'a toujours été agréable, mais j'éprouve un plaisir plus doux encore en les entendant renouveler dans une circonstance si importante. C'est en hâtant la pacification tant désirée du royaume, après l'extinction de la guerre civile, que l'on consolidera le trône de mon auguste fille et la constitution de l'état, deux biens qui, réunis, feront la gloire et le bonheur de cette nation héroïque et loyale. Tels sont les vœux constants de mon cœur, tels sont ceux du sénat. Je me plais à les apprécier et à vous en témoigner ma reconnaissance. »

(Gazette de Madrid.)

— Il n'est arrivé aujourd'hui ni correspondance de Bayonne, ni journaux et correspondance de Madrid.

— Il a été beaucoup question ces jours de négociations financières au profit de l'Espagne; il s'agit de fournir au gouvernement de Madrid, par un emprunt, les fonds nécessaires pour faire face aux besoins du trésor et pour pourvoir au paiement en espèces du coupon de la dette active qui échoit le 1^{er} novembre prochain, tout en assurant le règlement de six coupons arriérés soit par une émission de dette active pour la quotité des intérêts dus, soit par le paiement en espèces de deux coupons pour les prix échus le 1^{er} mai dernier. De cette manière les porteurs des Ardoin auraient reçu le 1^{er} novembre prochain trois coupons en espèces pour les sept qui seront dus à cette époque, ou bien un coupon aurait été acquitté en espèces et les six autres en dette active au pair pour le montant de leurs créances.

Malheureusement les négociations suivies depuis un mois par l'ambassadeur d'Espagne avec M. Aguado, viennent d'être rom-

Geefs semble s'être créé des obstacles à plaisir pour avoir la gloire de les vaincre. On ne peut rien voir de mieux fouillé que toute la partie inférieure de cette statue, ni de plus délicatement travaillé que les fleurs qui s'échappent de la main du père. Une partie de ce dernier élogie revient de droit aux praticiens habiles qu'emploie M. Geefs, et l'on verra plus tard quelques mains intelligentes secondant ce talent si fécond, dans ses admirables travaux.

Jamais la sculpture n'avait été aussi bien représentée en Belgique qu'au salon de cette année. Si l'on était tenté d'accuser le gouvernement, à qui un chiffre déplorable lie réellement les mains, de sa faible action dans le mouvement de l'art en Belgique, il pourrait répondre par l'acquisition de la statue de M. Simonis, qu'il s'est empressé d'acheter avant même qu'elle fût exécutée en marbre. Le gouvernement fait ce qu'il peut et nous verrons bien cette année, si les chambres ne sentent pas enfin que le développement tout à fait imprévu des arts en Belgique n'est plus en proportion avec la maigre somme qui affiche au budget la prétention de les favoriser. Nos lecteurs ne se figurent pas tout le plaisir que nous éprouvons à pouvoir louer l'œuvre de M. Simonis. Jusqu'à ce jour, et cela n'a rien d'offensant pour la sculpture belge ressuscitée d'hier, nous n'avons pas pu pour épargner de ces vérités toujours fâcheuses à dire aux artistes qui ne possèdent pas, comme M. Geefs, ce goût et cette poésie sans lesquels la forme ne saurait produire sur le sens de notre intelligence une impression durable. Voici que M. Simonis a trouvé tout à coup une inspiration pleine de suavité et jeune comme son talent. Quelle bonne fortune pour nous à qui l'on voudrait faire croire que tout mérite porte ombre! Nous voudrions avoir le cent voix de la renommée pour proclamer les louanges de M. Simonis, pour dire que sa statue de *l'Innocence* l'a porté tout d'un coup à un rang où ses œuvres précédentes, quoiqu'elles fussent loin de manquer de mérite, ne lui auraient point marqué de si tôt cette place. Presque tous les salons qui se sont succédés en Belgique depuis 1830 ont mis en relief un talent nouveau : M. Simonis est l'apparition de cette année. Nous ne craignons pas de le lui dire; car il nous semble posséder trop de qualités réelles pour que notre élogie que nous allons motiver, puisse lui devenir funeste. Une jeune fille assise contemplant avec une curiosité enfantine une couleur qu'elle repose sur son sein : tel est le sujet de la statue que M. Simonis a nommée *l'Innocence*. Le sculpteur a donné à cette jeune fille cet âge incertain qui n'est déjà plus l'enfance, mais qui la rappelle encore. Le corps est délicat et l'on voit que la croissance en amincit les formes qui cependant n'ont rien de grêle. Un léger embonpoint en arrondit les contours. Les pieds élégants et mignons possèdent comme une perfection symbolique, qui semble dire que les aspérités du chemin de la vie ne les a pas encore meurtris; les mains sont également d'une distinction rare. La tête est surtout ravissante d'expression. C'est bien le regard de l'innocence, timide et curieuse à la fois comme l'ignorance. Tout enfin dans les charmans détails de cette jolie statue est frais comme la pensée qui l'a inspirée. La position du buste a permis à M. Simonis un mouvement du pied tout-à-fait vivant et naturel.

pués et le riche banquier espagnol est parti avant-hier pour Bordeaux, où il va assister aux vendanges du célèbre *château Margaux* dont il est l'unique propriétaire.

Cette question a été ajournée jusqu'après que les cortès auront statué sur tout ce qui appartient à l'administration intérieure de la Péninsule.

— On assure que les richesses qui sont déposées à Morella, à Cantavieja et à Puertos de Beicete sont si considérables qu'elles suffiraient, si elles tombaient au pouvoir des armées de la reine à parer tous les besoins actuels sans avoir besoin de recourir aux emprunts étrangers.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 29 septembre

On cite en ce moment à Bruxelles, plusieurs cas de petite vérole, après vaccination, et notamment chez un jeune homme de 27 ans, nouvellement marié, généralement estimé. Son état avait donné des inquiétudes assez curieuses, mais heureusement l'éruption se faisant bien a dissipé ces craintes.

— L'établissement de la double voie du chemin de fer entre Gand et Termonde se fait avec la plus grande activité. Les rails sont déjà posés depuis cette dernière ville jusqu'à Audeghem, la pose des rails se fait en même temps sur plusieurs endroits, et il est probable que pour la fin de l'année nous aurons la double voie de Gand à Bruxelles. On sait que les travaux nécessaires à cet effet, de Termonde à Malines, sont terminés depuis quelque temps.

— On nous écrit de Sivry :
Une cure remarquable vient d'être faite à Grand-Rieu. Voici quelques détails à ce sujet : Gabrielle Petit, jeune fille âgée de 29 ans, était destinée à mourir par suite des souffrances insupportables que lui faisait éprouver un cancer aux deux seins. Depuis un an, elle employait inutilement saignées, ventouses, pommades, etc.; le mal augmentait au point que cette pauvre fille se vit obligée de quitter la maison de M. le baron d'Hers-trud, où elle était en service. Revenue chez son père, elle fit toutes les démarches possibles pour trouver un médecin qui voulut lui faire l'opération; mais les uns la trouèrent sceptique, les autres poitrinaire, et au résumé personne n'osait l'opérer; plusieurs médecins avaient déclaré que l'opération la ferait mourir. Cette malheureuse n'avait donc plus que quelques mois à vivre, et le terme de son existence allait être marqué par un renouvellement de douleurs cuisantes, si M. le curé de Grand-Rieu n'eût réclamé en faveur de la fille Petit les soins désintéressés de M. le docteur Dropsy, médecin à Beaumont. Celui-ci décida que l'amputation des deux seins pouvait être pratiquée avec chance de succès, et que si l'on n'opérait pas la malade, elle était vouée avant peu à une mort certaine. L'opération fut donc décidée. M. Dropsy, aidé de M. le docteur Gillet, médecin à Sivry, fit l'extirpation de ces deux tumeurs squirreuses, avec une dextérité remarquable. Pendant les deux mois suivants, ces messieurs ont rendu tous les jours, alternativement, visite à la malade, et ils ont eu en fin le bonheur de voir leur zèle récompensé par un succès qui surpasse toutes les espérances. Aujourd'hui Gabrielle Petit est parfaitement guérie; elle a pu rentrer au service, en bénissant ceux qui l'ont rendue à la vie.

Bruxelles, le 30 septembre. — (5 heures). — La liquidation du jour était très chargée, par suite des fortes et nombreuses fluctuations de l'argent espagnol. Elles s'est effectuée avec assez de facilité. Les affaires ont été animées, il y a eu reprise sur les cours de la veille; toutefois on remarquait une tendance à la baisse, causée par des ventes en quelque sorte obligées. Ouvert à 26 1/4 le prix des Ardoin est descendu à 26 1/8, tous jours argent et ferme 26 1/4 A. Les primes sont de nouveau demandées, il y avait concurrence de preneurs à 28 dont 1.

Les valeurs nationales sont de plus en plus délaissées.
Fonds de l'Etat : dette active 3 1/2 p. c. 54 5/8 P., 5 p. c. 101 P., 4 p. c. 92 1/2 et A., 3 p. c. 71 1/4 P. Société Générale titres en nom 740, Société de Mutualité 1050 (103) P., Banque de Belgique 745 (74 1/2) P., Canal de la Sambre à l'Oise 880 (88) P., Société de commerce 1090 (109).

Aucun changement au marché des huiles, peu d'affaires, cours de samedi. Anvers, deux heures 5/4. — Par Voie Télégraphique. — Ardoin 26 5/8.

LIÈGE, LE 1^{er} OCTOBRE.

Par arrêté royal du 25 septembre 1839, le professeur extraordinaire Brasseur, de la faculté des sciences, est nommé secrétaire du conseil académique de l'université de Liège, pour l'année scolaire 1839-1840.

Par arrêté royal du 30 septembre, le sieur Aerts (Antoine-Auguste-Libert), candidat-notaire à Liège, est nommé notaire à la résidence de cette ville, en remplacement du sieur Boulanger, démissionnaire.

Par arrêté royal de la même date, le sieur de Bontridder

Nous ne saurions trop le répéter, tout est naïf, tout est vrai dans cette œuvre; rien n'y sent la manière ni la recherche, le sentiment y abonde, et tout concourt à produire sur l'esprit du spectateur une de ces impressions durables que la statuaire doit toujours chercher à rendre. Aussi notre tâche de critique est-elle fort simple. En rendant compte de nos sensations personnelles nous n'avons été que l'écho de celles de la foule. Il n'est pas de sculpteur qui ne voudrait avoir fait cette statue, et nous ne serions pas étonné qu'elle eût le sort de la Française de Rimini, de M. Geefs, dont on a fait tant d'imitations assez peu déguisées.

M. Simonis n'a pas exposé que cette charmante statue au salon de cette année. Cinq autres morceaux complètent son envoi. Il eût peut-être été plus habile de sa part de s'en tenir à son œuvre capitale. Non pas que ses autres ouvrages soient indignes de son jeune talent mais il comprendra lui-même que le prodigieux succès de *l'Innocence* fait ombre sur le reste. Le *jeune jaguar devant un lynx*, et le *Levrette*, sont de petits sujets sans trop d'importance. Mais le modèle en plâtre du groupe de la *Charité*, destiné au tombeau du chanoine Triest, ne pouvait manquer de perdre à la comparaison. C'est un sujet sévère qui a le tort d'avoir été trop souvent traité, et M. Simonis n'y a pas montré toute l'originalité dont il a fait preuve en composant *l'Innocence*.

Le groupe est bien composé; les enfants surtout celui qui se lève sur les pieds pour boire, sont d'une facture heureuse; la figure seule de la charité est un peu froide, et l'on ne démêle pas assez dans ses traits le sentiment divin qui l'anime. N'oublions pas que ce groupe n'est encore qu'en plâtre et qu'on n'y saurait voir par conséquent une perfection qu'il aura plus tard; qu'on n'oublie pas non plus que M. Simonis, par son beau *couple de maître*, nous a rendu extraordinairement difficile à son égard, et que ce que nous aurions passé à M. Simonis, il y a un an, nous ne pouvions nous empêcher de le reprendre dans l'auteur de *l'Innocence*. De tels motifs de sévérité n'ont rien que de flatteur pour l'artiste distingué qui en est l'objet. La statue de bronze représentant une *petite fille sautant à la corde*, du même auteur, est surtout remarquable de mouvement. Nous désirions vivement que M. Simonis supprime la corde, qui, d'ailleurs, semble avoir été ajoutée après coup. Ces sortes de lignes qui coupent durement la vue, sont d'une grande aridité dans la statuaire; on doit toujours les éviter avec soin. L'Apollon du Belvédère n'a qu'un manche d'arc. Son regard indique de reste qu'il vient de tuer le serpent Python. Toutes ces observations ne font pas que M. Simonis ne soit dès ce jour à nos yeux un artiste d'une très grande valeur, et comme Lafontaine, tout ému d'une lecture qu'il venait de faire, disait à qui voulait l'entendre : Avez-vous lu Baruch, nous demandons à tout venant : Avez-vous *l'Innocence*? Quelle charmante statue que *l'Innocence*!

Nous terminerons demain cette revue des statues et bustes exposés au salon.

E. R.

(Indépendant.)

Victor-François-Isidore), docteur en droit et candidat-notaire à Gemboux, est nommé notaire à Jemeppe, arrondissement de Namur, en remplacement de M. Gislain, démissionnaire.

Le *Moniteur* publie le tableau des heures de départ de convois du chemin de fer, pendant la période de transition qui prendra cours le 8 octobre prochain. En attendant que nous ayons réduit ce tableau aux proportions de notre format, nous indiquons les convois partant de Bruxelles : 7 heures du matin (1re classe) pour Anvers et Liège; 7 h. 45 m. (1re classe) Ostende et Courtray; 8 h. 50 (1re classe) Anvers; 10 h. 45 (2e classe) Gand et Liège; 11 h. 15 (1re classe) Anvers; 5 heures du relevé (2e classe) Anvers; 5 h. 10 (1re classe) Liège; 5 h. 30 (id.) Ostende, Courtray; 5 h. 45 (id.) Gand; 6 h. 50 (id.) Anvers, Louvain. Sur ces 10 convois, 6 s'arrêtent à Vilvorde, tandis que dans la période actuelle, comptant 12 convois, 5 seulement s'arrêtaient à cette station. (Com. Belge)

On lit dans le *Courrier de la Meuse* : « Dans la nuit du jeudi au vendredi, une petite maison avec grange, remplie de grains, a été entièrement consumée par les flammes, dans la commune de Voltem. Une maison voisine a été démolie pour arrêter les développemens de l'incendie. Hier soir les débris fumaient encore, et la paille prenait feu par moment au souffle du vent; on a dû s'adresser à l'autorité communale pour qu'elle prit des mesures propres à prévenir tout incendie ultérieur. La cause de ce sinistre n'est pas connue. »

Des escrocs des deux sexes, empruntant quelquefois des noms honorables, viennent de temps à autre s'abattre à Liège et y font des dupes. C'est ainsi qu'une femme, tantôt se disant une ancienne religieuse, tantôt se faisant passer pour parente de l'un ou de l'autre dignitaire ecclésiastique, empruntant les dehors de la dévotion et recourant même au sacrilège pour mieux donner le change, a réclamé et reçu l'hospitalité dans un petit cabaret du quartier du Sud, la semaine dernière. Après avoir obtenu de la crédulité trop confiante de ses hôtes de l'argent et des vêtemens pour une somme d'environ 150 francs, elle a disparu samedi dernier vers sept heures du matin. Voici son signalement : elle paraît âgée de 35 à 40 ans, taille moyenne, assez grosse, cheveux très-noirs, yeux également noirs, teint fort jaunâtre. Un signe éminemment distinctif est une espèce d'excroissance, en forme de porreau, qu'elle a sur le côté gauche du nez. MM. les membres du clergé feront bien de se mettre en garde contre cette femme, qui cherche particulièrement à exploiter leur charité.

Dans l'assemblée des actionnaires qui a eu lieu au Théâtre Royal de Bruxelles, il a été reconnu que, moyennant quelques économies à apporter dans les dépenses et une augmentation du prix des places des premières et des secondes loges, la société pourra continuer l'exploitation des Théâtres Royaux en 1840.

MM. les actionnaires se sont aussi montrés disposés à faire personnellement de nouveaux sacrifices si les besoins du service le réclament.

Le bruit court à Louvain que le conseil académique a décidé, qu'au premier janvier, tous les étudiants seront obligés de se retirer dans les pédoles.

Cette mesure étrange, si réellement elle a été prise privera beaucoup d'habitans d'une existence honnête et aisée, et fera disparaître l'ombre de liberté qu'un règlement sévère et souvent tyrannique avait encore laissée aux étudiants. (Observ.)

Bayonne, comme port d'entrepôt, offre de grandes facilités au commerce belge pour ses relations avec l'Espagne. Ces facilités sont d'autant plus grandes que les marchandises importées de ce port comme de ceux de Bordeaux et de Marseille, sous pavillon espagnol, jouissent, quelle que soit leur origine, de toutes les faveurs ou immunités établies par le tarif espagnol en faveur du pavillon national. A la suite de la révolution de 1850, ce privilège résultant de l'ancien traité de 1761, connu sous le nom de *pacte de famille*, avait été retiré; mais un décret de 1854 l'a rétabli.

On conçoit qu'à la faveur de cet état de choses, le commerce belge peut entreposer à Bayonne toutes les marchandises belges à la destination de l'Espagne. Là ces marchandises sont transportées sur des barques espagnoles, et elles sont ainsi introduites dans la Péninsule sans être soumises aux droits différentiels exorbitans qui atteignent celles importées par navires étrangers. (Courrier.)

M. Nagan, secrétaire attaché à la commission financière d'Utrecht, est arrivé à Bruxelles, samedi soir, porteur de demandes de nouveaux renseignements. M. le ministre des finances, dont l'activité incessante dans les opérations difficiles de la liquidation, est au-dessus de tout éloge, a aussitôt ordonné que tous les employés spéciaux viendraient le lendemain au bureau, malgré le dimanche. Ils y ont travaillé depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; les pièces et documens que M. Nagan doit emporter à Utrecht, seront prêts aujourd'hui.

Tous les travaux préparatoires qui se font ici, sont au courant, il ne reste que les réclamations arriérées qui arrivent pour ainsi dire chaque jour, et qui continuent à être examinées avec la plus grande célérité et les mêmes soins que les premières, bien que le délai fixé pour leur production soit expiré. Nous avons déjà dit avec quelle attention M. le ministre des finances suivait tout ce qui concerne ces négociations importantes. La direction éclairée, sage et habile qu'il a donnée à ces affaires d'un détail immense, a beaucoup facilité la solution des questions les plus compliquées. Cependant on craint, à cause de la multiplicité des répétitions qui se présentent de part et d'autre que, la liquidation ne soit pas achevée à l'époque de l'ouverture des chambres, comme on l'avait d'abord espéré. (Commerce.)

On nous écrit de Stavelot : « Le nommé Lersch, se rendant de Stavelot à Malmédy, où il est domicilié, et se trouvant en goguette comme doit l'être tout bon germain, s'arrêta au cabaret du bureau des douanes prussiennes au pont à Warge, et y demanda du genièvre. — tousjours par patriotisme et pour suivre la coutume nationale. — Jusque-là tout était bien, mais voici venir l'hôte qui lui en refuse; Lersch, frappé dans sa dignité, riposta que le roi de Prusse en buvait bien, qu'en un mot c'était un ivrogne. Ce furent là les seuls mots qu'il put articuler, le pauvre diable roula sous la table et l'on fut obligé de le reconduire jusques chez lui. »

Dans le cabaret se trouvaient des femmes aussi méchantes que leurs maris, désignées par le peuple sous l'épithète énergique de *Gabelous*, non pas à cause de leurs fonctions, mais à cause de la manière dont ils les exercent. Ces femmes, à ce qu'il paraît, rapportèrent ces mots de Lersch. Peu après les témoins furent appelés devant le juge d'instruction de Malmédy : ils déclarèrent que Lersch était, lors du fait incriminé, complètement ivre et privé de raison.

L'affaire était oubliée, quand il y a quelques semaines, deux gendarmes et un officier de police descendent chez Lersch, le happent dans son atelier de menuiserie et le jettent sans autre préambule dans la diligence d'Aix-la-Chapelle. Alors seulement on sut que le malheureux était condamné, d'après le code prussien dit *Landrecht*, à deux ans de détention dans une forteresse, dont le nom n'est pas même connu.

L'indignation, qu'on conçoit silencieuse, est cependant profonde à Malmédy. En effet, Lersch était honnête homme, et, par sa détention, il laisse sa femme et ses enfans dans la misère. (Le Franchimontois.)

On lit dans un journal de cette ville les réflexions suivantes, qui nous semblent très-justes :

Depuis que l'indulgence est devenue plénière à notre théâtre, il paraît qu'on tend à interdire toute espèce de signe réprobateur. Hier, un jeune homme fatigué d'entendre toujours applaudir, s'avisait d'exprimer son improbation comme les autres exprimaient leur allégresse, mais il fut à l'instant expulsé de la salle, et même, nous a-t-on dit, conduit au violon. Si c'est pour obliger à tempérer aux vociférations indécentes du parterre que la police en agit ainsi, elle devrait savoir qu'on peut très-bien différer d'avis avec ces messieurs tout en ayant le bon goût de son côté. Quant au trouble d'ordre, il nous paraît que dans les conflits de ce genre, ce n'est point d'ordinaire la victime qui s'en rend coupable, mais bien plutôt ceux qui l'insultent du geste et de la voix; voilà ceux qu'on devrait faire sortir et qu'on laisse pourtant injurier les autres à leur aise.

On écrit d'Anvers, 29 septembre :

On sait que d'après l'arrêté ministériel en date du 24 de ce mois la sortie du froment est prohibée à dater du 1er octobre prochain. Plusieurs navires, profitant de quelques jours de sortie qui leur sont accordés, se hâtent de prendre des chargemens complets de froment et de farine.

M. chevalier, de l'Académie de médecine de Paris, un des chimistes pratiqués les plus consciencieux de France, est venu visiter les villes de la Belgique, sous le rapport de l'hygiène : Il approuve beaucoup le mode employé à Bruges et à Gand pour la propreté des rues, et s'étonne de ne pas le voir adopté par la régence de Bruxelles.

Il est question du mariage de Mlle. Dejaset avec un jeune acteur dont elle pourrait être la mère, avec Adolphe Laferrière. La bénédiction nuptiale a été donnée, dit-on, samedi dernier.

Le fameux Van Amburgh couche deux fois la semaine au milieu de ses animaux, dans leur cage. La première fois que cette intimité nocturne eut lieu au Théâtre de la Porte Saint-Martin, le sapeur-pompier de service, apercevant, à trois heures du matin, un homme endormi au milieu de cette effrayante compagnie, agita la sonnette d'alarme, et appela des secours que Van Amburgh, réveillé par le bruit, recueillit en riant aux éclats.

Givarny vient de terminer un dessin fort spirituel. Ce sont les Lions d'Autonne. Deux dandys sont représentés avec deux têtes de lions magnifiquement bouclées, lognons sur l'œil gauche, la canne à la main. Ces deux figures sont excellentes.

Les bayadères que nous avons vues il y a quelques tems sur notre scène, se trouvent aujourd'hui à Bordeaux prêtes à s'embarquer pour retourner dans leur pays.

Beausire est un troupier, porteur d'un beau physique; quant au moral, d'un imperturbable sang froid; et quant aux croyances, d'un scepticisme complet au sujet de la fidélité des femmes. Cette incrédulité fâcheuse l'avait jusqu'à présent empêché de donner son nom à une jeune alsacienne qui, pour le retrouver, était venue à Paris. Enfin, il a deux jours, après de nouvelles demandes, suivies d'énergiques refus, Thérèse (c'est le nom de l'alsacienne), quittant le bras de Beausire près du pont de Grenelle, s'est élancée dans la Seine. « C'est qu'elle sait nager, dit le stoïque militaire aux passans, la pauvre fille se débattait et luttait avec peine contre le courant qui l'entraînait, ses forces s'épuisaient, elle allait disparaître. « Ce n'est donc pas une frime? s'écria Beausire épouvanté... En ce cas, en avant! » A ces mots, il se jeta à la nage, repêcha sa maîtresse et la ramena sur la rive, en lui disant, galamment : « Thérèse, c'est assez, vous serez Mme. Beausire... »

LE SOLEIL GRAVEUR.

Nous écrivions, il y a quelques jours, que M. Daguerre avait forcé le soleil à dessiner, mais qu'il ne se passerait pas six mois avant qu'on ne le fit graver. En disant cela, nous puissions notre conviction dans un plan d'expériences que nous regrettons de ne pouvoir faire immédiatement, mais qui nous semblait devoir nous mener directement au but.

Aujourd'hui, nous recevons la nouvelle que nous avons été devancé par M. Donné.

Pour ne pas l'être également dans l'exécution des portraits, nous déclarons qu'il suffira de peindre en blanc mat, la figure du patient, de lui poudrer les cheveux et de lui fixer le derrière de la tête entre deux ou trois ais solidement attachés au dos d'un fauteuil, et serrés par des vis. La couleur de chair, ne réfléchissant pas assez de rayons lumineux, exigeait un soleil éblouissant, tandis qu'un visage blanchi se reproduit aussi bien que les plâtres, à la lumière diffuse. Voici l'article de l'Académie :

« On a appris avec une vraie satisfaction que M. Donné, consécutivement avec sa théorie, venait d'obtenir avec le daguerrotypage des images gravées. Puisqu'en effet la lumière détruit l'adhérence de l'iodure aux seuls endroits de la plaque qu'elle éclaire, on conçoit très-bien qu'on puisse introduire dans ces interstices des vapeurs acides ou de l'acide en nature, tout aussi aisément que des vapeurs mercurielles. Mais ici, qu'on se le persuade bien, la formation de l'image n'a pas précédé la gravure, puisque l'acide tient la place du mercure vaporisé. Au reste, il est étonnant que M. Daguerre, qui jadis était graveur, ait laissé à l'ingénieur M. Donné l'honneur de sa découverte. »

Nous devons dire que notre théorie est différente de celle de M. Donné et que nous en poursuivons l'accomplissement.

JOBARD.

Variétés.

UN TABLEAU RETROUVÉ.

Une marchande de bric à brac a acheté dernièrement un vieux tableau qui représentait un chevalier en costume de guerre, le casque en tête et l'épée à la main. Comme il était tout couvert de fumée et de poussière, elle se mit à le laver avec de l'eau bouillante et du vinaigre. A son grand étonnement, la figure du chevalier se couvrit de crevasses nombreuses; enfin, au premier coup d'éponge, une espèce de croûte s'enleva dans toute l'étendue du tableau et laissa voir une seconde peinture que la première cachait entièrement, et dans cette peinture, on vient de reconnaître un magnifique tableau sur bois à volets.

Le millésime à demi effacé et le chiffre du Poussin a fait reconnaître la *Vierge aux Roses* dont Le Poussin parle dans une lettre. C'est une peinture,

dit-il, qui lui fut enlevée par ordre du marquis de Pardaillan. La foule des amateurs et des peintres se presse pour voir ce chef-d'œuvre, et un prince russe en a offert 50,000 fr.; la brocanteuse n'est pas encore satisfaite. On se livre aux conjectures sur la superposition de la seconde peinture, et la version la plus vraisemblable, c'est que le marquis de Pardaillan, ayant à se venger du Poussin, lui avait fait enlever son tableau et l'avait fait surcharger d'une seconde peinture, afin que le peintre ne put jamais reconnaître son œuvre. (L'Audience.)

CE QU'UN DANDY FIT DE SES MAÎTRESSES.

Sir Edouard L... était un des plus charmans dandys de Londres. Jeune, beau, élégant, audacieux, il marchait joyeusement dans une carrière semée de plaisirs et de conquêtes. Parmi les cœurs soumis à ses lois, miss Anna G... se distinguait par un amour violent et dédaigné. Séducteur capricieux et blasé, sir Edouard n'avait jamais répondu qu'à demi aux tendres avances de miss Anna, c'était par grâce spéciale et pour ne pas trop la désespérer qu'il lui accordait parfois un regard bienveillant, et qu'il lui écrivait quelques lignes sur le ton de la politesse et de la galanterie en échange de ses lettres pleines de passion vraie, naïve et profonde.

Cependant, quelque chose manquait au bonheur de sir Edouard : il était pauvre, et après avoir long-temps déployé un luxe d'emprunt, il se vit attaqué de tous côtés par d'impitoyables créanciers. La prison pour dettes se dressait menaçante devant lui. En cette extrémité la fuite était sa seule ressource, et il résolut de s'embarquer sur un bâtiment qui partait pour Alexandrie.

Au moment où le vaisseau levait l'ancre, sir Edouard, qui songeait tristement à son exil, sentit une main prendre et presser sa main. Miss Anna était là, à côté de lui; elle lui dit : — J'ai voulu partager vos malheurs; j'ai quitté pour vous ma famille, mes amis, mes espérances. Si j'étais riche je vous aurais donné tout mon bien; mais je n'ai rien que mon amour et mon dévouement, et je vous les apporte.

Que pouvait répondre sir Edouard? Le vaisseau marchait à pleines voiles, et déjà la tour de Londres avait disparu à l'horizon. — Le dandy fut contraint de se résigner à la bonne fortune qui lui était imposée, en se réservant seulement le droit de ne pas abuser de son bonheur.

Les deux voyageurs arrivèrent en Egypte, puis ils passèrent en Turquie. Miss Anna, par précaution, s'était revêtue d'un costume d'homme. Je ne sais plus dans quelle ville sir Edouard étant un jour allé seul au café où se réunissaient les étrangers, rencontra un marchand d'esclaves avec lequel il eût un assez long entretien. Le soir, il mena miss Anna se promener dans la campagne; et tandis qu'ils se reposaient tous deux sous des palmiers, quatre hommes bien armés se présentèrent, saisirent la jeune anglaise et l'entraînèrent malgré ses cris et sa résistance. Une heure après cet événement, le marchand d'esclaves compta 1,000 sequins à sir Edouard.

Dès le lendemain, sir Edouard partit pour Vienne, et trois mois après il revint au même endroit avec une belle baronne allemande : les mêmes ravisseurs lui enlevèrent sa compagne, et le même marchand lui remit une bourse amplement garnie.

Sir Edouard continua ce manège pendant dix ans; il alla en Italie, en France, en Espagne, en Russie, profitant partout de ses avantages, et venant ensuite réaliser en Turquie le fruit de ses séductions. Lorsque le temps et l'âge lui rendirent ce commerce difficile, il était assez riche pour entreprendre d'autres affaires : il revint en Angleterre, où il eut le talent d'augmenter sa fortune par un bon mariage. Aujourd'hui sir Edouard siège au parlement et il est cité parmi les hommes politiques qui comprennent et qui traitent le mieux la question d'Orient.

M. MASSET.

Le *Courrier Français* s'occupe aussi des débuts de M. Masset, à l'Opéra comique; voici comment ce journal s'exprime au sujet du talent extraordinaire de notre compatriote :

« D'où vient le chanteur qui débute ce soir, et dont on fait d'avance un si grand éloge? — Il vient de Paris. — Oui, mais de quel théâtre? — Des Variétés. — Comment! il jouait aux Variétés? — Non pas, il y conduisait l'orchestre. — Allons donc, pas possible! — Telle sont les questions et les réponses qui se croisaient à chaque instant. Je n'ai pu, dans les corridors de l'Opéra-Comique un nouveau chanteur allait s'y produire et ce chanteur était un homme qui avait longtemps possédé un trésor dans son larynx et dans ses poumons, sans songer à le mettre en valeur. Cet homme avait étudié l'art musical au point de devenir un bon chef d'orchestre et compositeur : il avait cultivé le violon au point de devenir violoniste habile et professeur. Là se bornaient ses vœux : il avait dans son larynx une existence honnête, assurée, et ne semblait pas se douter qu'il y eût dans sa voix une fortune. Tous ses amis s'en aperçurent avant lui, et le pressèrent de laisser la son pupitre et d'oser franchir la rampe, ce terrible Rubicon! Même chose est arrivée dans le temps à notre célèbre Martin, qui jouait aussi du violon dans un orchestre, et que ses amis furent obligés de pousser sur le théâtre. Tout le monde saisit le rang que Martin occupa pendant trente ans à l'Opéra-Comique; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est qu'avant d'entrer au théâtre de Monsieur, Martin s'était présenté au Grand-Opéra, et qu'il n'y fut pas admis parce qu'on ne lui trouva pas assez de creux. Alors la première règle de l'art était de bréger sans rémission : le Grand-Opéra s'était corrigé de ce défaut : fût-ce le ciel qu'il ne soit jamais tenté de le reprendre! Malheureusement l'art, qui se moquait autrefois de l'Opéra français, s'est mise à en donner l'exemple aujourd'hui. »

Le début de Masset sortait de la classe des débuts ordinaires. Ce n'était pas un jeune élève tout frais émoulu du conservatoire, qui ne connaît pas le danger, ni un virtuose départemental qui en a l'habitude; c'était un homme du monde passant tout à coup à l'état d'acteur, un instrument passant à l'état de voix, deux transformations pour une, et l'on devine aisément de quelle émotion, de quelle terreur elles étaient accompagnées! Quand le débutant a paru devant le public il était mourant; ses jambes ne refusaient le service; le matin, il ne voulait plus ni jouer, ni chanter; il s'en déclarait incapable, et pourtant il a subi l'épreuve de manière à ne laisser aucun doute sur la beauté de son organe, sur son talent musical, sur son avenir. Masset est doué d'une belle et franche voix de ténor de qualité fort rare, car cette voix possède au grave une demi-octave pleine de force, et s'élève en sons de tête jusqu'au *fa* sur-aigu. Si Masset n'est pas encore un chanteur consommé sous le rapport de la légèreté, de la prestesse, il est musicien excellent, il chante avec âme, avec chaleur : à cet égard, nous lui conseillons plutôt de se modérer que d'encheîr; c'est en abusant de l'âme et de la chaleur qu'on arrive à crier. Comme acteur, il est novice, mais naturel, et nous ne lui voyons aucun défaut qui s'oppose à ses progrès.

La Pâte de Nafé d'Arabie si efficace contre les rhumes, enroutemens et irritations de poitrine est la seule pâte pectorale qui ait été expérimentée et approuvée par les médecins de tous les hôpitaux de Paris.

VILLE DE LIEGE.

Les bourgmestre et échevins informent que la commission des études du collège municipal se réunira au local des Croisiers les 1er, 2, 3, 4 et 5 octobre de 9 heures du matin à midi, pour examiner les nouveaux élèves et ceux des anciens qui ont été ajournés.

La messe du St-Esprit sera célébrée à St-Jacques, paroisse du collège, le lundi 7 octobre, à 8 heures du matin, et les classes recommenceront le même jour.

Liège, le 30 septembre 1839.

Le bourgmestre, J.-J. TILMAN.

Le collège des bourgmestre et échevins invite le sieur Courtois Jean-Baptiste, milicien de la levée de 1838, appartenant à la réserve du 5e régiment de ligne, né à Namur, fils de Léopold et de Victoire Pinchant, à se présenter au bureau militaire à l'hôtel-de-ville pour affaire administrative qui le concerne.

Liège, le 27 septembre 1839.

Le bourgmestre, J.-J. TILMAN.

Le collège des bourgmestre et échevins invite les héritiers ou représentans des personnes dont les noms suivent, à se rendre au bureau de la comptabilité à l'hôtel-de-ville, de midi à deux heures, pour affaires relatives à l'administration : Jean Philippe Gresson. — Jacques Denoel. — Pierre Louis Bertrand. — Le prélocuteur Discry. — Rouhay (prêtre). — Hennin, Marie-Jeanne. — V. Dupont, Math.-Jh.

Liège, le 25 septembre 1839.

Le bourgmestre, J. J. TILMAN.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, DU 20 SEPTEMBRE 1859.

Décès: 2 femmes; savoir: Marie-Agnès Ledent, âgée de 70 ans, sans profession, quai d'Avroy, veuve de Paschal Mouton. — Marie-Reine Fassin, âgée de 46 ans, sans profession, rue Thier à Liège, veuve de Lambert Hoyoux.

Du 50. — Naissances: 5 garçons, 1 fille. Décès: 4 garçons, 2 hommes, 3 femmes, savoir: Toussaint-Michel Berrier, joaillier, âgé de 85 ans, place du Marché, veuve de Alex. Marguerite Gacqy. — Jean Jamin, commis-négociant, âgé de 41 ans, rue St-Jean-Baptiste, époux de Marie-Hélène Gathoye. — Marie-Loua, journalière, âgée de 98 ans, béguinage St-Christophe. — Marie-Th. Sybelle Turbet, rentière, âgée de 91 ans, rue Vert-Bois, veuve de Hubert Fed. De Bellefroid-Doudoumont. — Marie-Ida Collinet, journalière, âgée de 28 ans, rue Fond-Pirette.

LIBRAIRIE DE

P. J. COLLARDIN RUE GRANDE-TOUR.

EN VENTE:

EXAMEN CRITIQUE DE LA GRAMMAIRE POPULAIRE, de M. Ch. MARTIN, par MM. BESCHERELLE, frères, in-18. Prix: 10 centimes.

ANNONCES.

Institution primaire

DIRIGÉE PAR

M. J. LENOIR ET L. MALCHAIR.

La RENTRÉE des CLASSES aura lieu Jeudi 3 Octobre.

HUITRES anglaises, Chevettes, Crabes, chez Andrien fils.

HUITRES ANGLAISES, chez HARDY, rue du Stockis

A LOUER pour le 25 DÉCEMBRE prochain, une MAISON, n° 758, faub. Hocheporte. S'adresser n° 781 même rue.

La MAISON n. 860, place du Spectacle, avec remise, écurie, eau de la Fontaine Roland, etc., etc., est à LOUER. S'adresser Basse-Sauvenière n. 24.

Mont de Piété de Liège,

QUAI DE LA BATTE, N° 85.

VENTE des GAGES SURANNÉS les Jeudi 3, 10, 17 et 24 Octobre et Mercredi 30, à 2 heures précises de relevée.

A vendre une Maison,

Avec Grands bâtiments et terrain, plus une petite habitation à côté, le tout mesurant cinq verges grandes et propre à y établir une fabrique ou usine, et situé dans un des faubourgs de la ville de Liège. S'adresser au notaire PARMENTIER.

LES PALPITATIONS DE CŒUR

Oppressions, Asthmes, Catarrhes, Rhumes, Toux opiniâtres et hydropisies générales ou partielles sont guéris en peu de temps par le sirop de Digitale de Labélonie. — Pharmaciens dépositaires: Liège, MM. Delcœur-Froidbise, place du Spectacle, à l'Étoile d'Or, n° 762; Namur, Ch. Jourdain, Huy, Brunwez, Verviers, Etienne; Dinant, Mathieu; Louvain, Smont; Bruxelles, Van Hisbergh, place de la Monnaie, tous pharmaciens.

AVIS.

Lundi 14 Octobre 1859, à 11 heures du matin, IL SERA PROCÉDÉ

à la Maison-Blanche, près de Henri-Chapelle,

Pardevant MM. les délégués des gouvernements belge et prussien, et sous l'approbation ultérieure de M. le ministre des travaux publics, à l'adjudication aux enchères et à l'extinction des feux, de la

Perception de la taxe

AUX

BARRIÈRES DE LA MAISON BLANCHE DE MONTZEN ET DE BAELLEN,

d'après les clauses et conditions du dernier cahier des charges, approuvé le 16 octobre 1857.

Les baux commenceront au 1er janvier 1860.

On peut prendre connaissance dudit cahier des charges à l'hôtel du gouvernement à Liège, à la régence royale prussienne et dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées. Liège, le 20 septembre 1859.

Vente de Bois.

JEUDI 3 OCTOBRE 1859, à une heure de relevée, au riyage de Chokier, le notaire BIAR, vendra à la recette de l'ancien notaire Delvaux,

UNE GRANDE

QUANTITÉ DE BOIS,

Savoir:

Gros Chênes, Hêtres, Vernes, Poutres, Bois de fosses, Jantes, Rais, planches de hêtre, etc. ARGENT COMPTANT.

REVENTE PAR suite de surenchère.

MARDI 8 OCTOBRE 1859, à 10 heures du matin, au bureau de la justice de paix du quartier du Nord, rue Neuve derrière le palais, à Liège, le notaire MOXHON procédera, à la requête des enfants de feu Georges Thiriart,

A LA VENTE DÉFINITIVE

PAR SUITE DE SURENCHÈRE,

des immeubles suivants:

1er. lot. — Une MAISON, cour et arrière-bâtiment, sise à Liège, sur la Batte, N. 25-1088, joignant d'un côté à M. De-champs-Lefebvre, de l'autre au représentant Bodson, devant à la rue de la Batte, et derrière à la rue des Foulons, occupée par M. Thiriart, fermier du poids public, sur la mise à prix de 45,000 francs.

2me. lot. — Une MAISON avec cour, N. 52-1575, située à Liège, Outre-Meuse, en la grande Nassarue, joignant vers St-Pholien au sieur Gerard, vers Saucy au sieur Lavalle, occupée par le sieur Potdevin, boucher, sur la mise à prix de 4000 francs.

3me. lot. — Une MAISON, aussi avec cour, située Outre-Meuse, en la grande Nassarue, N. 45-1526, joignant vers St-Pholien à M. Ronday fils, vers Saucy à M. Dejong, occupée par le sieur Dejardin, teinturier, sur la mise à prix de 1210 francs.

S'adresser pour connaître les titres et conditions au dit notaire MOXHON.

Le Jeudi 5 Octobre 1859, à 10 heures du matin,

M^e DUSART, notaire à Liège, VENDRA aux enchères en son étude, rue Féronstrée, les

Immeubles et Rentes

Dont la désignation suit, savoir:

1er. lot. Une MAISON, sise à Liège, rue derrière St-Georges, n° 679.

2me. lot. Une PIÈCE DE TERRE de 10 verges grandes, située sur les Monts, commune de Herstal, exploitée par Jean Godin.

3me. lot. Une RENTE annuelle et perpétuelle de 257 frs. 04 cent., libre de retenue, due par M. Albert de Grady, de la Neuville-sous-Huy.

4me. lot. Une de 50 frs. 59 c., au capital de 1215 frs. 57 c., due par Guillaume Godar et autres, de Fexhe-Slins.

5me. lot. Une de 121 fr. 56 c., au capital de 4862 frs. 50 c., due par M. Louis-Joseph Dethier et sa sœur, de Liège.

6me. lot. Une de 60 fr. 78 c., libre de retenue, due par Martin Jonquet, de Wandre.

7me. lot. Une de 24 frs. 51 c., due par Lambert Grayet, de Wandre.

8me. lot. Une de 50 frs., due par Mathieu Paes, de Souverain-Wandre.

9me. lot. Et une RENTE de 18 frs. 25 c., libre de retenue, due par Jacques Labroux et autres, de Liège.

S'adresser audit notaire.

VENTE PUBLIQUE

DE

CHEVAUX,

VOITURES ET HARNAIS.

JEUDI 3 OCTOBRE 1859, à 1 heure de relevée, M^e DE BEFFE, notaire, vendra à l'encan, dans la cour de L'HOTEL DE LUXEMBOURG, sis rue Sœurs-de-Hasque et place de l'Université à Liège:

1° 10 BONS ET FORTS CHEVAUX; 2° DEUX DILIGENCES, dites chars-à-bancs; 3° UN OMNIBUS; 4° DEUX VOITURES à 2 chevaux et à un cheval, dite demi-fortune, plus une quantité de HARNAIS.

Le tout en très-bon état et provenant du service des voitures de Liège à Chaudfontaine.

ARGENT COMPTANT.

COMPAGNIES

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CONTRE LES

RISQUES D'INCENDIE, SUR LA VIE,

LES FONDS DOTAUX ET LES SURVIVANCES,

APPROUVÉES

par arrêté royal des 12 juin 1824 et 2 juin 1850. Sous la direction de M. le comte A.-J. COGHEN, ex-ministre des finances, et membre de la chambre des représentants.

On peut se procurer tous les renseignements au bureau de M. PRIJOT, à la conservation des hypothèques à Liège, ou en son domicile, n° 201, faubourg d'Amécœur, agent particulier des dites compagnies.

EN VENTE

CHEZ H. DESSAIN,

IMPRIMEUR-LIBRAIRE;

MANUEL DE DROIT NATUREL, OU DE PHILOSOPHIE DU DROIT,

Par F.-G.-J. THIMUS, docteur en droit, professeur agrégé à l'Université de Liège.

1 vol. in-8°, Liège 1859; prix: 2 francs.

CHEMIN DE FER. — TARIF D'S VOYAGEURS.

Table with columns: STATIONS DE DESTINATIONS, STATIONS DE DÉPART, A BRUXELLES, A MALINES, A ANVERS. Rows list various stations and their corresponding fares for different classes of travel.

Le sieur Frédéric Held demande l'autorisation de construire un four à cuire le pain dans la cave de la maison N. 25, rue Hors-Château. Les réclamations ou oppositions concernant l'objet de cette demande peuvent être remises par écrit à l'administration communale, dans le délai de quinzaine. A l'Hôtel-de-Ville, en séance, le 27 septembre 1859.

BOURSES.

LONDRES, LE 28 SEPTEMBRE.

Table of London market data including 5% consolidated, Belge 1852, Hol. Dette active, and other financial indicators.

AMSTERDAM, DU 29. (Société des Effets Publics.)

Dette active 55 1/2; Ardoin 26 p. — Du 27, Ardoin 27 1/4.

ANVERS, LE 30 SEPTEMBRE.

Table of Antwerp market data including Anvers. Dette act., Dette diff., Emp. de 50 milli., and other values.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations including Amsterdam, Rotterdam, Paris, London, and Frankfurt.

BULLETIN DE BOURSE DU 30.

Il y a eu aujourd'hui de fortes fluctuations sur la rente Espagnole, ouvert à 20, le cours est tombé à 26 1/4 pour retomber à 25 7/8 et remonter à 26 1/4 A, après clôture on a fait 26 1/2. Les primes recherchées. La bourse paraissait être moins chargée et la liquidation s'est faite assez facilement. Fonds de l'Etat sans affaires à la côte.

BRUXELLES, LE 30 SEPTEMBRE.

Table of Brussels market data including Dette active, Emp. Rothschild, Fin courant, and various other financial indicators.

VIENNE LE 20 SEPTEMBRE.

Métalliques 4 p. c., 107 5/4. — Actions de la Banque 1578.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 30 SEPTEMBRE.

Le bateau à vapeur belge Brugge, v. de Hambourg, avec 15 passagers et diverses marchandises. La goelette française Héloïse, v. de Havre, ch. de diverses marchand. La galiote belge Progrès, v. de Galatz, ch. de graine de lin. La goelette belge Ludd, v. de Liverpool, ch. de sel et div. march. La goelette anglaise Mary Ann, v. de Londres, ch. de graine de lin. La galiote prussienne Rosalie, v. de Riga, ch. de bois. Le koff hanov. Georg, v. de Memel, ch. de bois. La galiote mecklenb. Heinrich Theodore, v. de Riga, ch. de bois. La barque prussienne Minerva, v. de Narva, ch. de bois. Le brick norvégien Norske Bonde, v. de Gothenbourg, ch. de bats et fer. Le pleyt belge Ruyel, v. d'Amsterdam (par mer), ch. de sucre. L'éver danois Anna, v. d'Altona, ch. de café. Le bateau à vapeur belge Antwerpen, v. de Londres avec 55 passagers et diverses marchandises.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 30 SEPTEMBRE 1859.

Table of Liège market prices for Froment, Froment nouveaux, and Seigle.